

V

L'HISTOIRE SOCIALE D'UNE PAROISSE NORMANDE ET LE ROLE SOCIAL DU PRÊTRE : LA CHAPELLE MONTLIGEON

I

Dans un recueil de poésies où les pensées les plus élevées du dogme catholique sont tout ensemble interprétées et simplifiées, sans déchoir de leur grandeur, par le travail religieux d'une belle âme (1), je lisais dernièrement l'histoire toute naïve, quasiment enfantine, d'un certain gamin du nom d'Ernest, qui fut un jour, sans trop s'en douter, un bienfaiteur insigne pour un pauvre soldat inconnu. L'histoire commence par deux petits tableaux singulièrement différents entre eux. D'une part, dans la paix d'une chambre, Ernest se morfond sur un thème latin, et console les misères de sa geôle en attachant son imagination aux lacs de glace où l'on patine, aux jolies boules de neige dont on se bombarde,

(1) *Poésies religieuses* du R. P. Joseph Tissot, supérieur des Missionnaires de Saint-François-de-Sales d'Annecy, Lyon, imprimerie Paquet.

armes clémentes données aux petits enfants par le bon Dieu. D'autre part sur un champ de bataille, où se déchaînent, pour créer la mort, toutes les énergies de la vie, un soldat agonise, et son âme est « mortellement meurtrie », comme son corps. Et tout d'un coup la vision de ce malheureux surgit, troublante, dans la petite tête folle d'Ernest inappliqué.

Qui donc fléchira, Seigneur, votre justice,
Pour ce soldat qui va mourir ?

Une courte prière, un léger sacrifice
Suffit, mais qui voudra l'offrir ?

« Moi ! moi ! fit tout-à-coup Ernest, les yeux en larmes ;
Plaisirs, neige, paresse, adieu !

Pour sauver ce mourant je renonce à vos charmes,
Et j'offre mon travail à Dieu. »

— « Sauvè ! s'écria l'ange. O Seigneur, la prière
Que vous attendiez, la voilà ! »

Le soldat tressaillit ; sous sa mâle paupière
Une douce larme perla.

.....

« Je crois, j'aime, je me repens. »

Et son front s'inclina. Tel un beau lis s'incline
Au dernier souffle du printemps.

C'est ainsi que, dans l'économie du catholicisme, si richement complexe, si féconde en miséricordes insoupçonnées, un enfant sage peut devenir un agent de salut pour un pécheur qu'il ignore. Entre les âmes délaissées qui ont commis le mal, et les mérites de ceux qui agissent bien, même des tout petits, la clémence du Très-Haut

dessine et fraie les voies. Libre aux observateurs superficiels de confronter la destinée de deux âmes, l'une accompagnée d'incessantes prières, l'autre apparemment abandonnée, et de dénoncer avec une amertume ironique cette perpétuité des inégalités humaines, survivant même à la tombe : ils affectent une sorte de scandale en constatant qu'il est des morts qui ont « laissé de quoi faire dire des prières », et d'autres au contraire dont l'existence posthume ne semble pas moins indigente que naguère leur existence terrestre. Ils croient prendre en défaut l'équité providentielle ; mais ils oublient que ces défunts disgraciés, parias apparents de l'au-delà, sont, en fait, perpétuellement enrichis par les mérites collectifs de la chrétienté tout entière, dont Dieu les fait bénéficier. Et pour admettre la suprême convenance de cet équilibre compensateur, il suffit d'avoir foi en la bonté de Dieu, ou, pour mieux dire, en sa justice ; car dans le jugement divin comme dans les jugements humains, la bonté n'est peut-être qu'une forme souveraine de la justice.

Mais en un siècle où nos délicatesses sont aisément choquées et révoltées par certaines inégalités, il était naturel que les hommes eux-mêmes s'organisassent pour collaborer avec Dieu, d'une façon active, consciente, raisonnée, régulière, dans cet agencement des « suppléances mystiques ». Nous voulons que l'instruction soit à la portée de tous ; nous demandons que, dans les âpres bagarres économiques, tous soient suffisam-

ment armés pour lutter avec honneur et fruit ; nous amendons la nature par la loi, nous réprimons l'anarchie des spontanités par le frein de l'organisation ; prendre notre parti de ce que nous pouvons en quelque mesure redresser nous est devenu presque impossible ; et dans nos consciences le besoin d'une justice réparatrice est plus aiguë, par l'effet, sans doute, d'une plus grande acuité des injustices. Ainsi la force même de nos habitudes mentales devait nous courber, inquiets, devant cette question : « Est-il admissible qu'aux regards de la Justice suprême elle-même certaines âmes se présentent mieux pourvues de grâces, plus opulentes, plus soutenues et plus « recommandées » si l'on ose ainsi dire, que d'autres aussi précieuses, et qui peut-être ici-bas furent moins adonnées au mal ? ». Un prêtre normand, M. l'abbé Buguet, curé du petit village de Montligeon dans l'Orne, entendit, il y a quelque quinze ans, cette interrogation de nos âmes alarmées ; et par ses soins, aujourd'hui, plus de six millions de chrétiens sont associés en une *Œuvre expiatoire*, archiconfrérie de prières pour les défunts délaissés. Ils disputent à Dieu le soin d'introduire une justice parfaite dans les sphères ultra-terrestres, ou plutôt ils concourent à cet incessant dessein de Dieu ; ramassant sous leurs regards la multitude des oubliés, ils s'intitulent leurs médiateurs, confiants que l'équité sagace du Très-Haut saura donner à cette pensée d'amour toute son efficacité ; et c'est un honneur pour l'âme contemporaine qu'en

transportant dans le domaine surnaturel l'une de ses préoccupations les plus assidues, celle de l'égalité, elle serve, par là même, la justice éternelle et la miséricorde éternelle. S'il est vrai que la vie chrétienne, celle de la société comme celle de l'individu, puisse être définie une coopération intime entre l'homme et Dieu, l'*Œuvre expiatoire*, en développant et en perfectionnant le rôle que nous pouvons jouer dans le mécanisme constant de la communion des saints, nous semble marquer un double progrès, pour la notion de vie chrétienne et pour la vie chrétienne elle-même.

II

Il y a moins de vingt ans, Montligeon n'était qu'un village obscur, avec lequel on ne pouvait guère prévoir que le royaume du ciel aurait un jour à compter. Il abritait 630 habitants, chrétiens assez médiocres, gênés et déprimés par la dureté des conditions matérielles. Les tisserands, qui depuis plusieurs générations travaillaient à la main, avaient été ruinés en 1871 par l'invasion des machines ; et la toile de Montligeon, qu'appréciaient fort, sous l'Empire, les ménagères normandes, n'avait pu échapper à cette tare, de coûter trop cher. La résignation, recommandée le plus souvent par ceux que leur bien-être ou leur bonheur dispense de pratiquer cette vertu, eût fait l'effet d'un remède insuffisant aux yeux de

ces ouvriers qui chômaient malgré eux ; au reste l'instinct de conservation, la conscience du droit à la vie, le souvenir de certain précepte du catéchisme qui défend le suicide, prévaudront toujours victorieusement contre les mauvaises leçons de résignation, assénées à des travailleurs robustes qui ont des bras et rien à manier, une bouche et rien à manger. C'est ce que comprit M. l'abbé Buguet, qui devint en 1878 curé de Montligeon. Enseigner Dieu créateur à des hommes qui n'ont pas de quoi vivre, et se croiser les bras après le prêche, c'est faire passer Dieu pour un mauvais auteur ou pour un méchant ironiste. M. l'abbé Buguet ne se croisa pas les bras. Il savait que le proverbe : « Ventre affamé n'a pas d'oreilles », demeure toujours exact, même lorsque ce sont les vérités religieuses qui demandent accès.

Il essaya de faire fabriquer des dentelles, à la mode d'Argentan, ou des jerseys à la mode de Paris ; et deux échecs successifs risquèrent de le décourager. La ganterie fut sa revanche : pendant près de quatre années, les femmes de Montligeon, improvisées gantières, s'assuraient vingt à trente sous par jour, alors que les hommes, embauchés comme bûcherons, ne gagnaient guère plus de quinze à dix-huit sous ; et le curé, qui procurait le travail le plus rémunéré, fut sur-le-champ populaire. Mais l'envahissante machine semblait guetter toutes les industries montligeonnaises pour les réduire à néant : vers 1885, elle apparut à Mortagne, produisit les gants à bon compte... Les doigts laborieux des paysannes de Montligeon

tombèrent en disponibilité. Attirées ailleurs par le bon marché, les demandes de gants émigraient. Les anciennes gantières, hélas ! restaient là, et puis, heureusement pour elles, le curé.

On entend dire, parfois, que la préoccupation des œuvres sociales détourne le prêtre de cette destination essentielle du sacerdoce, le bien des âmes. Voilà un préjugé que les faits réfuteront, plus sûrement que toutes discussions. M. l'abbé Buguet, ce prêtre industriel, avait coutume de célébrer la messe, chaque lundi, pour les âmes délaissées du purgatoire ; offrant ce parfait équilibre de confiance en Dieu et de défiance de soi-même, qui distingue le véritable homme d'œuvres, il réfléchissait avec simplicité que, « sur terre, on n'est pas toujours sûr de faire du bien, et qu'en s'intéressant au purgatoire, on est toujours sûr d'en faire ». Et toutes les semaines, à l'autel, par la vision très nette de la prise qu'il avait sur le purgatoire, M. l'abbé Buguet se consolait lui-même de toutes les difficultés qu'il éprouvait à avoir prise sur son terrain paroissial.

Mais le purgatoire, à la longue, lui fournit plus et mieux que des consolations, et fut précisément le point de départ pour la conquête terrestre qu'il rêvait. Il voulait associer un certain nombre de personnes à sa dévotion spéciale pour les morts ; et d'autre part il éprouvait comme une vague jalousie à l'endroit de ces puissantes maisons d'imprimerie où des foules d'ouvriers gagnent le pain de leurs familles : Oberthur à Rennes, Mame à Tours. L'idée lui vint d'établir une imprimerie,

où les vivants travailleraient pour faire aimer les morts : elle serait comme le point d'attache et d'unification pour les deux dévouements entre lesquels il partageait son cœur sacerdotal : l'amour de ses paroissiens, qui avaient besoin de la parole de Dieu, mais aussi de pain ; et l'amour des âmes délaissées, qui ont besoin de la parole des hommes auprès de Dieu.

III

Le 3 octobre 1884, Mgr Trégaro, évêque de Séez, reconnaissait, par une ordonnance, l'« Association de la Chapelle-Montligeon pour la délivrance des âmes délaissées du purgatoire ». On lisait dans les statuts :

Art. 2. — Sept messes sont dites, chaque semaine, pour les âmes les plus délaissées du purgatoire, et trois en plus, chaque mois, pour les prêtres délaissés.

Art. 3. — L'Association fait célébrer ses messes au moyen de cotisations et d'offrandes faites en ce but.

Art. 4. — La cotisation de chaque membre, pour avoir part au mérite de toutes les messes, est de 5 centimes par an et de 5 francs à perpétuité.

Art. 6. — Les noms des associés sont conservés sur le registre spécial de l'œuvre.

Ce registre spécial, à la fin d'octobre 1896, contenait les noms de 6.314.316 associés : de cette merveilleuse diffusion, l'imprimerie de

Montligeon fut l'instrument. On l'installa en 1886, bien petitement : l'abbé Buguet composait lui-même, un enfant de chœur l'aidait. Ils faisaient, à eux deux, de petites feuilles de propagande, un très modeste bulletin de quatre pages, timides messagers qui s'égarèrent aux quatre coins du monde. Et l'œuvre allait grandissant, s'étendant : « Je n'y ai rien compris », raconte le fondateur. Chez la plupart des créateurs d'œuvres, on observe cette stupéfaction sincère en présence du succès. « Dieu seul, écrit quelque part M. Yves Le Querdec, connaît l'ordre et le plan des fondations charitables. Toutes sont nées en apparence au hasard » (1).

Des nécessités inouïes s'imposaient ; le *Bulletin de l'Œuvre Expiatoire* accroissait ses ambitions : Espagnols, Italiens, Allemands, Flamands, demandaient qu'il fût traduit en leurs langues respectives, et Montligeon devenait comme une Babel mystique, où confluèrent, tour à tour, les divers idiomes de la chrétienté. M. l'abbé Buguet cédait à toutes les exigences des circonstances : c'est le propre des hommes qui ont l'intelligence du divin, de se trouver à la hauteur des prospérités les plus imprévues comme des plus pénibles disgrâces. Il avait, après ses échecs répétés, gardé cet espoir suprême que l'*Œuvre Expiatoire*, grâce à son imprimerie, pourrait offrir quelque travail à ses paroissiens ; et voilà que la

(1) YVES LE QUERDEC, *Lettres d'un curé de canton*, p. 21 (Paris, Lecoffre).

paroisse manquait de bras pour subvenir aux besoins de l'*Œuvre*. Pour toute la région d'alentour, Montligeon était un centre d'attraction ; la pensée des morts avait fécondé cette terre ingrate ; morte à demi, elle s'était, par la vertu même de cette pensée, transformée en une terre vivante.

Le premier atelier d'imprimerie, où l'abbé Buguet installa vingt paires de bras, est maintenant occupé par des religieuses ; et l'imprimerie actuelle, établie dans une vaste bâtisse dont la construction fut entreprise en 1893, n'occupe pas moins de cent cinquante ouvriers et ouvrières. Le vieux presbytère du village subsiste comme une épave du temps où les habitants n'avaient rien à faire et le curé presque rien ; il est surplombé, éclipsé, par la maison des chapelains ; au nombre de six, aidés par un prêtre auxiliaire, ces chapelains se partagent entre eux les multiples sollicitudes de cette œuvre immense : soin de la paroisse, secrétariat, rédaction du bulletin, imprimerie, surveillance du matériel. Le secrétariat, à lui seul, est un vrai ministère : chaque jour, en moyenne, on y reçoit cinq cents lettres de tous pays, et des secrétaires de diverses nationalités ont mission de les dépouiller et d'y répondre. Enfin le petit autel de la madone, au pied duquel l'abbé Buguet, tout isolé, pria jadis pour les âmes en peine, est unanimement salué comme la première pierre de ce vaste laboratoire de grâces divines, qui reçut et transmit, dans la seule année 1896, la demande de 135.000 messes.

Le rayonnement de ce petit autel a ramené le

travail, le pain, le bien-être. Les terrassiers ont eu de la besogne, tout comme les imprimeurs. On leur a fait construire, d'abord, plus d'une trentaine de maisons d'ouvriers; pour 50 à 80 francs par an, M. l'abbé Buguet assure un bon logis au travailleur et à sa famille. On les occupe, maintenant, à creuser les fondations de la basilique de l'œuvre expiatoire, qui dominera le village. Lorsque, traversant les rues de Montligeon, l'on se heurte à d'étranges dissonances entre les masures branlantes qui semblent vouloir rentrer sous terre et les petites maisons blanches fières de l'illumination du soleil, c'est un symbole que ce contraste : l'action sociale du prêtre a rajeuni le vieux village. Et lorsque chaque soir on aperçoit la foule des ouvriers s'acheminant à l'église pour la prière, c'est un symbole, aussi, que ce défilé; la misère les avait écartés de Dieu, le travail honnête et rémunérateur les rend à Dieu; en beaucoup d'entre eux, l'action sociale du prêtre a rajeuni le vieil homme. Pour avoir attaché sa pensée aux invisibles réalités du purgatoire, l'abbé Buguet a fait germer et fleurir autour de lui le plus inédit des renouveaux.

Ce n'est pas tout : la vie attire la vie; entre le zèle apostolique de M. Buguet, les aspirations de l'imprimerie vers un plus large champ d'activité, et la générosité de certains fidèles, jalouse de dévouer à des œuvres dont l'initiative serait laissée à l'expérience du curé de Montligeon, de mystérieuses concordances se sont lentement dessinées : et ce coin de terre est devenue un

centre d'œuvres de presse. Tout imprégné du souvenir des morts, et plus encore de la pensée des morts dont nul ne se souvient, ce petit village normand prête en même temps son concours à ce qu'il y a de plus vivant dans l'activité catholique, à la propagande religieuse par le livre, par la brochure, par le bulletin, par la revue : la *Quinzaine* eut là son berceau; elle y garde toujours un de ses domiciles. Et l'on a le droit de supposer que Mgr Trégaro, fort attaché aux œuvres de presse et à toutes les tentatives connexes (1), ne fut point des derniers à encourager M. l'abbé Buguet dans cette nouvelle série d'essais, grâce auxquels la population de Montligeon est associée à la défense de l'Eglise militante comme au soulagement de l'Eglise souffrante.

IV

Une pensée sociale et une pensée mystique,
l'une résultant de l'observation sincère du mau-

1. « Nous sommes les soldats du Christ, disait Mgr Trégaro. Servons-nous pour sa défense des mêmes armes dont se servent ses ennemis. A la mauvaise presse qui propage le mensonge, la calomnie, l'immoralité, opposons la presse qui défend la justice, le droit, la vérité, la liberté avec une courageuse et noble indépendance. Mettons à son service toute notre intelligence, tout notre dévouement, toute la générosité dont nous sommes capables. Donnons sans compter de notre superflu, et même au-delà, s'il le faut. Sans doute l'œuvre de la Propagation de la foi est excellente; mais il faut d'abord défendre la foi chez nous, défendre les âmes de nos frères, et, encore une fois, l'âme de la France ». (Cité dans l'*Oraison funèbre de Mgr Trégaro*, prononcée le 11 février 1897 par Mgr Germain).

vais état, matériel et religieux, d'une petite bourgade, l'autre découlant d'une aperception très nette du dogme de la communion des saints et des conséquences de ce dogme ; ces deux pensées se soutenant et se fécondant l'une l'autre ; et, comme résultat de leur concours réciproque, le relèvement d'une paroisse, le surgissement d'une sorte d'agglomération nouvelle dans les interstices et dans les alentours de l'ancien village, et l'extension, à travers le monde entier, d'une archiconfrérie qui rassemble d'innombrables créanciers de la miséricorde divine : voilà la genèse et voilà le bilan des œuvres de Montligeon. M. l'abbé Buguet est glorieusement récompensé d'avoir compris dans toute sa plénitude le rôle social du prêtre et de l'avoir exercé avec une telle puissance d'initiative.

Il n'y a pas moins de trois conceptions du prêtre, à notre époque. Un salarié de l'Etat, ayant pour office d'enseigner le dogme à ceux qui daignent le venir trouver, et d'expliquer la morale sans trop insister sur les rapports avec le dogme : voilà la première conception ; elle range le prêtre à n'être rien plus qu'un fonctionnaire, lui confie un service public parfois mésestimé par l'Etat, et lui ferait presque une consigne de l'inaction. La seconde théorie est familière à une oligarchie de catholiques, qui volontiers prétendraient à eux seuls incarner l'Eglise : ils admettent le prêtre à collaborer avec eux, dans le sens et dans la mesure qui lui sont souverainement indiqués ; d'être les encadreurs, les régulateurs

et les moteurs de la vie catholique dans leur paroisse, c'est un privilège auquel ils tiennent avec une jalousie acharnée, tout prêts à déprécier le prêtre, et parfois à le diffamer, s'il seconde sans leur aveu d'autres initiatives que les leurs ; entre eux et la masse de la population, une impopularité que cultive leur maladresse maintient une infranchissable barrière, qui toujours s'exhausse ; ils exigent que le prêtre, prisonnier de leur orthodoxie politique et des paragraphes qu'ils ajoutent à l'orthodoxie religieuse, se cantonne avec eux derrière cette barrière ; avec une insistance d'autant plus impérieuse qu'elle se sent elle-même sans mandat, et couvrant parfois leurs conseils du faux prétexte de « prudence », ils lui imposent, comme une consigne, l'action subalterne et asservie.

Combien ces deux conceptions, dont l'une se pourrait intituler la conception révolutionnaire et l'autre la conception conservatrice, offrent entre elles de traits communs, on l'entrevoit déjà d'après la façon même dont nous les avons définies. L'une et l'autre interdisent au prêtre de se mêler à la vie générale du corps social ; elles remettent entre des mains différentes les clefs de la sacristie ; mais dans cette sacristie diversement gardée, elles s'accordent pour emprisonner le prêtre. Par surcroît, entre lui d'une part, le pape et les évêques d'autre part, elles interposent des autorités abusives dont l'ingérence trouble et paralyse la vie générale de l'Eglise : tantôt celle de l'Etat et tantôt celle d'une coterie.